



## L'élaboration de la stratégie d'appui aux organisations de producteurs du gouvernement burundais pose question.

*Les fédérations des organisations de producteurs en viennent à craindre d'être sabordées.*

*Au Burundi, depuis 2009, les fédérations des organisations agricoles se sont regroupées pour mieux se concerter et négocier ensemble les politiques qui concernent le secteur agricole. Ces concertations se formalisent au sein du Forum des Organisations de Producteurs Agricoles du Burundi (FOPABU).*

*Les fédérations participent depuis plusieurs mois aux négociations avec le Gouvernement burundais sur l'élaboration d'une stratégie sous-sectorielle d'appui aux organisations paysannes. Le gouvernement du Burundi bénéficie de l'appui de la coopération technique belge qui finance certains programmes agricoles nationaux, dont cette stratégie sectorielle, et en organise la mise en œuvre.*

*Le CSA accompagne ces fédérations dans ces processus, en leur apportant des conseils sur les politiques proposées, en finançant des programmes de renforcement de capacité des leaders ou encore, en facilitant l'intervention de leaders expérimentés d'autres pays. Ainsi, en octobre dernier, Mamadou Cissokho, Président d'honneur du ROPPA et Marianne Streel, Présidente de l'UAW, sont directement intervenus au Burundi dans le forum National Paysan argumentant en faveur des propositions des fédérations de producteurs burundaises.*

### Le contexte

L'élaboration de la stratégie sous-sectorielle d'appui aux organisations de producteurs agricoles a été lancée en 2012 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI) avec une première étape d'identification des OP du pays, assurée par des consultants. Le premier document a été présenté et discuté une première fois en avril 2014 avec le groupe technique chargé du suivi du processus. Le FOPABU et d'autres représentants d'organisations de la société civile font partie de ce groupe.

A la lecture de cette première version, les membres du FOPABU et du GPA (Groupe de Plaidoyer Agricole mis en place par le FOPABU et des ONG burundaises afin de porter plus largement leurs actions de plaidoyer) ont été surpris par les orientations proposées. Alors que la stratégie était sensée appuyer les OP existantes, elle suggérait de façon inquiétante, une nouvelle structuration du paysage agricole avec comme élément central la mise en place de « Maisons des Agriculteurs ». Ces dernières seraient des structures étatiques et semblent être amenées à assurer l'ensemble des missions actuellement assurées par les OP, faisant ainsi fi de ces dernières.

### Les enjeux de cette nouvelle stratégie

Les porteurs de cette proposition justifient la mise en place de ces « maisons d'agriculteurs » comme élément essentiel pour garantir à long terme l'inclusion de l'ensemble des OP présentes au Burundi et ainsi éviter la prééminence de fait de quelques fédérations existantes dans la structuration du secteur. Ce modèle pose question.

Tout d'abord, l'ambition de créer une fédération de ces « maisons des agriculteurs » à l'échelle nationale, leurs donnant une portée politique explicite risque de mettre hors-jeu politique les fédérations existantes.

Ensuite, ces « maisons des agriculteurs » présentées comme des lieux d'échange et d'information entre OP, mais aussi entre OP et autorités administratives de la commune (ou de la province) seront les points de passage obligés pour recevoir tout financement pour le secteur. En effet, ces « maisons » sont également amenées à devenir à long terme des guichets de financements pour les projets proposés par les OP présentes dans la commune. Or, cette apparente décentralisation des décisions de financement n'est que théorique puisque le document indique bien qu'avant d'obtenir une quelconque décision, il est nécessaire d'avoir l'accord de multiples organes nationaux.

Dès lors, à la lecture du document et suite aux échanges menés, ces « maisons des agriculteurs » s'avèrent être plus des outils de contrôle que de véritables outils d'appui, dont les rôles,

selon les domaines d'action, seront d'une part plutôt faibles et d'autre part se substitueront à ceux déjà remplis par les structures mise en place par les organisations agricoles existantes.

### Demandes des OP

Suite à divers courriers et rencontres avec le MINAGRI et les représentants de la coopération technique belge, le FOPABU appuyé par le GPA a pu obtenir un ralentissement de la procédure de validation du document et de la mise en œuvre de la stratégie. Ils ont pu obtenir également, l'organisation de deux actions-clés. La première est une retraite de plusieurs jours permettant de redéfinir une série de concepts essentiels à une stratégie d'appui aux OP. La seconde est un voyage d'étude au Sénégal afin de rencontrer des représentants politiques et d'OP qui se sont lancés il y a quelques années dans une entreprise similaire avec la mise en place de Cadres Locaux de Concertation des Organisations de Producteurs (voir encadré).

### Soutien des OP des autres pays

Face à ces processus complexes de négociation et d'action externe de structuration du secteur agricole, le FOPABU avait beaucoup à gagner d'un support de représentants d'OP provenant d'autres pays. Et ce d'autant plus que les deux organisations agricoles représentées ont dû et doivent encore régulièrement défendre leur place et leurs rôles auprès des autorités politiques de leur pays, malgré leur représentativité et légitimité depuis longtemps acquises.

Ainsi Mamadou Cissokho en tant que Président d'Honneur du ROPPA et du CNCR (Sénégal) et Marianne Streel, Présidente de l'UAW, dont la présence fut organisée et facilitée par le CSA, ont pu défendre à plusieurs reprises et en



divers lieux (Forum National Paysan, rencontres avec le PAIOSA, rencontre avec l'UE)

l'importance d'une stratégie d'appui aux OP pour autant qu'elle tienne compte des structures existantes et qu'elle vienne améliorer et renforcer ces dernières afin de leur permettre d'évoluer et de se restructurer si besoin en est.

### Evolution des échanges

La retraite s'est déroulée à la mi-novembre mais n'a pas permis d'atteindre un consensus sur les objectifs finaux et l'approche assignés à la stratégie. Les négociations doivent être poursuivies afin d'éviter que cette stratégie d'appui ne devienne un véritable danger pour la structure paysanne existante et fonctionnelle que l'on trouve au Burundi.

Le CSA poursuit lui aussi ses actions de plaidoyer et de défense des OP en interpellant sur ce dossier les acteurs concernés. Ce plaidoyer se fait tant sur le terrain en appuyant les OP dans leurs démarches, qu'au Nord en interpellant les organisations responsables et en mobilisant d'autres ONG.

### Cas des Cadres Locaux de Concertation des Organisations de producteurs

Au Sénégal, dans le début des années 2000, le « Programme de Services agricoles et organisations de producteurs (PSAOP) » est lancé. Celui-ci vise notamment la mise en place d'une stratégie d'appui aux OP impliquant la mise en place de cadres locaux de concertation des organisations de producteurs. Ces cadres ont pour objectif d'habiliter les OP des communautés rurales à intervenir et bénéficier plus directement des plans de développement locaux et de financements directs. Contrairement à l'expérience burundaise, ces cadres sont élaborés et mis en place par le CNCR (le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux) une organisation paysanne d'envergure nationale. Dès lors dans ce cas-ci, tant l'identification du besoin que la solution trouvée et sa mise en œuvre furent assurés par les OP, premiers acteurs concernés par la stratégie.

Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl.

Le CSA est une ONG, agri-agence membre d'AgriCord.

Ed. responsable: CSA, D. Van Der Steen

184 D, Boulevard Léopold II

1080 Bruxelles.

[www.csa-be.org](http://www.csa-be.org)



Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)



Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl.

Le CSA est une ONG, agri-agence membre d'AgriCord.

Ed. responsable: CSA, D. Van Der Steen

184 D, Boulevard Léopold II

1080 Bruxelles.

[www.csa-be.org](http://www.csa-be.org)



Avec le soutien de la DGD  
(Coopération belge)